

Ce qui se passe en ce moment en Irlande, ne pourrait-il pas, tôt ou tard, arriver en Canada ? Toujours, ce n'est pas sans un profond sentiment de tristesse que nous voyons le mauvais usage qu'un grand nombre de nos compatriotes de la ville et des campagnes, font des biens que Dieu leur donne.... Et on nous comprendra, lorsqu'on se rappellera que plus de trois mille minots de grains sont consommés, tous les jours, dans ce petit pays, dans les distilleries, où ils sont changés en *eau de feu*. C'est un million de minots, par conséquent, perdus tous les ans.... Qui sait si Dieu ne nous ôtera pas bientôt le moyen d'être aussi follement prodigies... ?

Une émigration des peuples de l'Europe vers l'Amérique se prépare dans des proportions telles qu'on n'en a pas encore vues.... Qui soit si la famine, quelques maladies épidémiques (le choléra peut-être) ne suivra pas de près cette multitude, dont une grande partie nous arrivera mourante de faim ?

Cette émigration va se faire cette année sur une échelle. On dirait que l'Irlande en masse va émigrer en Canada, on parle même de deux millions d'Irlandais qui devaient quitter, dans l'espace de quatre ans, la verte Erin pour le verdoyant Canada.

Il pourrait se faire qu'avant peu des milliers de Canadiens pleureront tant d'argent perdu et dépensé pour la boisson.... Mais il ne sera plus temps alors.... et ce sont les pauvres enfans qui paieront pour les jouissances sensuelles de leurs pères.... Notre Seigneur qui fit ramasser les petits moreaux de pain restés après le repas miraculeux, nous apprend que l'économie est une vertu chère à son cœur ; et que les folles prodigalités sont un crime contre lequel on ne saurait trop s'élever, surtout dans des jours où des millions de nos semblables meurent de faim....

L'évêque catholique de Cork, Dr. Murphy, est mort à un âge très avancé ; il était recommandable par sa douceur, sa charité et ses connaissances ; il possédait une bibliothèque de 200,000 volumes. On rapporte qu'il avait dit, quelque tems avant de mourir, que son intention était de la léguer aux citoyens de Cork.

Le *Cork Southern Reporter* dit que la mortalité ne diminue point en Irlande. Dans le voisinage de la baie de Dunmanus trois cadavres sont restés exposés hors de leurs cabanes, tandis qu'en dedans le reste de leurs familles mourait d'imaniation ; les paysans, pour tout l'or du monde n'auraient pas voulu approcher de ces cadavres pour les enlever. Les gardes de la station voisine n'ont pas même voulu y aller, tant on a une frayeur horrible de la contagion. Les victimes de la maladie sont si nombreuses que les cimetières ne peuvent plus les contenir. D'après cela, on peut bien craindre que la peste se répande dans toute l'Irlande.

Le Moniteur public V'ordonnance qui approuve les nouveaux tableaux de population dressés par les préslets, d'après le recensement quinquennal fait en 1846.

Nous remarquons, par ces tableaux, que la population de la France, en 1846, était de 35,400,486 âmes. Le précédent recensement de 1841 avait donné 34,230,178. C'est une augmentation de 1,170,308, soit à peu près de 3% pour 100.

Cinq départemens ont présenté une diminution : ce sont l'Eure, de 2,533 ; le Jura, de 734 ; le Lot-et-Garonne, de 513 ; la Meuse, de 612 ; et la Haute-Saône, de 531.

Les départemens qui ont offert le plus d'accroissement sont la Seine, près de 12 000, les Bouches-du-Rhône, 10 000 ; le Cher, la Loire-Inférieure et la Haute-Vienne plus de 7 000, la Garonne, 6 000.

Les départemens les plus peuplés sont : la Seine, 1,364,467 ; le Nord, 1,132,980 ; la Seine-Inférieure, 757,999 ; le Pas-de-Calais, 695,751. Les moins peuplés sont : les Hautes-Alpes, 133,405 ; la Lozère, 143,931 ; les Basses-Alpes, 156,675.

Voici quelle progression a suivie la population de la France depuis 20 ans : En 1825, 30,400,000 ; en 1831, 32,560,934 ; en 1841, 34,230,178 ; et en 1847, 35,400,486. C'est un accroissement de 5 millions ou un peu plus de 16 000.

— Nous extrayons de l'*Ami de la Religion* quelques passages qui pourront faire voir où en est venu le moyen de vérité qu'on emploie en France dans les élections. Une poursuite a eu lieu, et nous verrons par le résultat du procès que les coupables ont été condamnés à de grosses amendes.

“ Le procès qui vient d'occuper la cour d'assises de Maine-et-Loire, nous montre la corruption électorale dans sa hideuse nudité. 3,000 fr., 2,000 fr. pour les votes de choix ; 1,500 fr., 1,200 fr., 900 fr., 300 fr. pour les suffrages de pacotille ; voilà les prix courants. Encore peut-on les débattre ; c'est d'un bon économie, et la chose se fait. À ce marché de bestiaux, comme il l'appelle, un témoin a vu marchander un paysan, auquel on offrait 1,500 fr., et qui en demandait 2,000.....

“ Cet atmosphère de corruption que nous venons traverser a fait bien des victimes ; mais beaucoup, et c'est une idée consolante, ne sont pas encore mortellement atteintes. Plusieurs électeurs, séduits momentanément, se sont repentis et ont rejetté, avant le jour de l'élection, le prix du vote, l'un d'eux a sailli de suicider de désespoir. Un autre disait : “ Si c'était à recommencer, je ne le ferai pas, mais je suis trop avancé pour reculer.” Presque tous ont senti les remords. Des membres du collège ont su conserver leur indépendance, repousser avec indignation les tentateurs et prévenir contre le fléau les esprits chancelans. M. Gilbert, à qui l'on proposait 1,200 fr. pour son vote, consulta sa femme, qui lui répondit : “ Tu serais un indigné, si tu vendais ta voix,” et il refusa.

“ A un individu qui lui offrait 1,500 fr., M. Portier répondit : “ Ah ! malheureux ! tu oses me proposer cela ! Moi qui suis le maire de la commune, donner le mauvais exemple, moi qui ai promis d'en donner de bons et respectables !” Et comme on lui disait : “ C'est l'avantage de tes enfans.—Pour l'avantage de mes enfans, reprit-il ; ils ont des bras : tiens, vois-les travailler. Compère, demanda-t-il à quelqu'un qui entrail, que pensez-vous de ces hommes ? J'ai envie de les faire mettre en prison !” M. Cariot ayant rencontré un de ses parents qui s'était laissé entraîner chez un autre électeur, lui dit : “ Tu ferais bien de revenir à la maison. Quand je vais à la foire vendre un cochon et que je ne le vends pas, je le ramène à l'étable. Tu veux te vendre, malheureux ! C'est une honte ! Ce sera ton malheur !... Connais que tu as fait une sottise.” Ce parent ayant tiré une bourse dans laquelle il y avait 3 ou 400 fr., l'autre ajouta : “ Je ne sais pas d'où ça provient ; jamais je n'ai vu rien de semblable dans ta maison ni au bourg.”

“ Voici maintenant le résultat du procès. Sur la déclaration du jury, la cour a condamné Proaillard, Peyron, Dagorn, Michel Mathias et Audren, chacun à cinq années d'interdiction des droits civiques, comme coupables d'avoir acheté ou vendu des votes aux élections de Quimperlé. En outre, la cour a condamné : Dronillard et Peyron chacun en 3,700 fr. d'ainende ; Dagorn en 1,800 fr. ; Audren en 900 fr., et Mathias en 1,000 fr. ; et tous solidiairement aux frais.”

— Un individu de l'Antriche a imaginé d'employer la force galvanique à la conservation des arbres et des plantes. Le procédé est tout simple ; le voici en deux mots : on emploie pour cela deux anneaux, l'un de cuivre et l'autre de zinc. Après les avoir ajustés l'un sur l'autre, on les applique autour de la plante. Si un insecte quelconque touche seulement à l'anneau de cuivre, à l'instant même il reçoit un coup électrique qui le tue ou le fait tomber. L'effet produit par cet appareil a lieu aussi bien en tems sec qu'en tems humide, et l'action ne cesse pas.

— Nous accusons avec remerciements la réception de la *Petite Histoire Naturelle ou leçons sur les minéraux, les plantes et les animaux etc.* Ce pamphlet sorti des types de Berthier, est l'œuvre de M. N. E. Moret, avantageusement connu pour son érudition. Ce pamphlet pourra faire pendant à la *Chimie Agricole* de M. Aubin. Il serait à souhaiter que la Législature votât quelques sommes pour répandre ces sortes de livres dans nos écoles. Ce serait le moyen de donner le goût de la science à notre jeunesse canadienne.

— Son Excellence lord Cathcart se disposant à quitter le Canada,